



Mme Beatrice FRANCOIS-BARETTA
Fiat Powertrain Technologies
Avenue Puzenat 71140 Bourbon-Lancy

Madame la directrice des ressources humaines,

Lors de la réunion ordinaire du CSE du 28 avril 2020, vous nous avez annoncé que la direction n'octroierait pas la prime panier aux salariés en équipe postée due au changement d'horaire.

Nous vous rappelons que ceci est illégal car la loi stipule :

Dès que le temps de travail quotidien atteint six heures, le salarié doit bénéficier d'un temps de pause d'au moins 20 minutes consécutives.

La pause est accordée :

- Soit immédiatement après six heures de travail
- Soit avant que cette durée de six heures ne soit entièrement écoulee.

Les nouveaux horaires que vous nous avez transmis, stipulent bien une pause de vingt minutes avant les six premières heures de travail consécutives. De ce fait la pause déjeunée est obligatoirement octroyée pendant cette pause. Par conséquent, la prime panier doit être versée à tous les salariés en poste.

Aménagement horaires – UOM & Bât C (40 min casse-croûte) en 2x8

	Avant Covid		HORAIRE COVID	
	Temps rémunéré	Pause – 60 mn + hab/deshab	Temps rémunéré	Pause 30 mn sur site + 30 mn hors site
MATIN 5h – 12h20	Début -5h		Début -5h	
	7h00 – 7h10	10 min	Suivant secteur Planning détaillé	10 min
	9h00 – 9h10	10 min		20 min
	10h30 – 11h10	40 min		0
	12h50 – fin au poste de travail douche/habillage/deshabillage 13h : sortie des salariés fin temps payé : 13h	10 mn	12h20 – sortie des salariés douche/habillage/deshabillage 12h30– sortie pour postes spécifiques Fin temps payé : 13h	30 mn +10 mn
SOIR 13h20 – 20h40	Début – 13h1		Début -13h20	
	15h00 – 15h10	10 min	Suivant secteur Planning détaillé	10 min
	17h00 – 17h10	10 min		20 min
	18h30 – 19h10	40 min		0
	20h50 – fin au poste de travail douche/habillage/deshabillage 13h : sortie des salariés 13h fin temps payé	10 mn	20h40 –sortie des salariés douche/habillage/deshabillage 20h50– sortie pour postes spécifiques Fin temps payé : 21h 20	30 mn +10 mn

Nous vous demandons de respecter les textes légaux et de revenir sur votre position.

Dans l'attente de votre réponse, recevez madame la directrice des ressources humaines, mes salutations les meilleures.

Le Secrétaire
CGT FPT BLY
Laurent RIZZI

Copie : Mr le Directeur Luc BERNARDINI, inspection du travail.